VOTRE LOCATION DE VACANCES

NOUS ESPERONS QUE VOUS PASSEREZ D'AGREABLES VACANCES

Camping LA SIRENE ET HIPPOCAMPE

QUELQUES RECOMMANDATIONS !!!

IL EST STRICTEMENT

INTERDIT DE FUMER

DANS LE COTTAGE

Ne pas jeter ses mégots dans le jardin, merci d'avance

VOICI NOS COORDONNEES POUR NOUS JOINDRE EN CAS DE PROBLEME

Mr ET Mme LA SPINA Franck
45 RUE DES CINELLES
77700 BAILLY ROMAINVILLIERS

TELEPHONE : 01 60 43 75 87
PORTABLE : 06 23 94 06 09

Email : contact@vacancesargeles.fr

Durant le séjour si vous avez un souci vous pouvez appeler le numéro figurant sur le

PORTE CLEF DE VOTRE MOBILHOME

Ce numéro est le numéro de la personne faisant la maintenance mais également les départs de location

A votre arrivée : ***Samedi à 16 hrs (Merci de respecter ces horaires)***

Aller à la réception du camping avec une copie de ce Contrat (1er page seulement), on vous donnera : un plan pour rejoindre votre mobilhome, le programme de la semaine ainsi que les clefs et bracelets pour les activités en pleine saison

L'état des lieux doit être **réalisé par vos soins dès votre arrivée** suivant l'inventaire disponible sur le site http://www.clublasirene.fr/topic3/index.html

Pensez à faire l'inventaire car à votre depart une personne viendra vérifira et s'il manque un article il sera retiré de votre depot de garantie sans constestation de votre part.

Toutes reclamations doit être faites à votre arrivée, vous devez nous en informer sous 1 jours passé ce delai aucune reclamation ne sera acceptée .
(Menage non correct, manque assiette, ...)
Nous faisons confiance aux personnes qui occupent le cottage et comptons sur vous pour qu'à votre départ, le mobilhome se trouve dans le même état qu'à votre arrivée.

A votre Départ : ***Samedi entre 8 hrs et 10 hrs au plus tard (Merci de respecter ces horaires)***

une personne viendra faire un état des lieux le jour de votre départ entre 8h00 et 10h00 maximun, elle vous contactera 1-2 jours avant votre depart pour definir de l'heure exacte. Elle vérifie que le Cottage soit dans le même état qu'à votre arrivée et fait également l'inventaire. Si vous voulez partir avant pas de souci, la personne fera l'inventaire sans vous mais jugera par elle meme si l'etat du mobilhome est correct aucune reclamation ne pourra etre faite.

Le cottage doit être vide et propre avant l'arriver de la personne qui fera l'inventaire.
Afin éviter les contestations, il est préférable que vous soyez présent.

Si vous avez cassé de la vaisselle, remplacer l'objet cassé par un objet similaire

Faite le ménage (obligatoire) :

Nettoyage des WC, murs et Toilettes
Salle de bains, nettoyer le siphon et enlever les cheveux
Arrêter le réfrigérateur en mettant à « 0 » la molette du frigo, Les portes devront rester ouvertes
Faire votre vaisselle et la ranger sèche
Nettoyer les housses de lits si vous les avez salis
Vider la poubelle et a nettoyer
Nettoyer les vitres si vous les avez salis
Nettoyer le sol de toutes les pièces
Ranger le parasol ou vous l'avez trouvé
Nettoyer, empiler et ranger les chaises et transats « Avec le cadenas »

Si le ménage n'est pas correctement effectué à votre départ, nous encaisserons sans condition la totalité du depot de garantie DE LA CAUTION MENAGE soit 100 €.

IMPORTANT : IL EST INTERDIT DE FUMER DANS LE MOBILHOME
Vous êtes libre de fumer sur la terrasse et aux alentours sans laisser vos mégots par terre, merci

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

Camping Club ***** étoiles « La Sirène & L'hippocampe» à Argelès-sur-mer

* Le Preneur s'engage à s'assurer contre les risques locatifs (incendie, dégâts des eaux) **et à produire avant la location, un exemplaire ou une copie de la police d'assurance** acquittée auprès d'une compagnie notoirement solvable.
Le défaut d'assurance en cas de sinistre donnera lieu à des dommages et intérêts.

* Cottage 3 chambres est prevu pour accueillir 6 personnes Maximum, 1 enfant en bas âge compte pour 1 personne et un véhicule par emplacement. La litterie d'un mobilhome est adaptéé pour les personnes n'excédant pas les 110 kgs.
* Cottage 2 chambres est prevu pour accueillir 4 personnes Maximum, 1 enfant en bas âge compte pour 1 personne et un véhicule par emplacement. La litterie d'un mobilhome est adaptéé pour les personnes n'excédant pas les 110 kgs.
* Votre location doit etre liberer pour 10h le samedi.
* Une caution de 500 Euros vous sera demandée pour le mobilhome et sera restituée par courrier après vérification de votre logement, déduction faite, le cas échéant d'éventuelles dégradations sous 3 semaines maximum. En fin de séjour, le mobil home doit être **restitué en parfait état**.
* Une caution de 100 Euros vous sera demandée pour le menage et sera restituée par courrier après vérification de votre logement, elle sera encaissé sans condition dès lors que nous estimerons que le menage n'a pas été fait.
* L'état des lieux sera réalisé le samedi de votre départ vers 10 heures. "Votre présence est préférable"
* La location est personnelle. Il est interdit de céder ou de sous louer à un tiers cette location sour risque d'annulation sans recuperation des reglements
* Si plusieurs familles doivent se succéder, il est indispensable de faire une demande de location pour chaque famille
* Tout véhicule supplémentaire devra stationner sur le parking extérieur, payant
* **En cas d'annulation, aucun acompte ne sera remboursé. Dans cas ou l'annulation interviendrai 8 semaines avant votre arrivée se sera la totalité qui ne sera pas remboursé**
* Règlement 25 % à la réservation, le solde soit 75 % au maximum 8 semaines avant l'arrivée.
* Club enfants : les activités proposées aux enfants de plus de 6 ans sont gratuites (en fonction des places disponibles). Le club enfants ne doit cependant pas devenir une solution de gardiennage facile pour les parents. Aussi les animateurs peuvent refuser l'accès au club aux familles qui l'utiliseraient à cet effet

* La sécurité des enfants dans le parc incombe totalement à leurs parents ou leurs responsables légaux, notamment aux abords des complexes aquatiques et des aires de loisirs

* Pour l'accès au camping et aux activités, il vous sera **remis un bracelet permanent à porter durant toute la durée de votre séjour. Il vous donne accès au parc aquatique de La Sirène et de l'Hippocampe.**
* Les animaux domestiques ne sont pas tolérés

* Les nombreux agréments de la vie en camping compensent largement les légers désagréments du plein air. Les insectes et autres « petites bêtes, fourmi, arraignée... » font partie de cette formule de vacances. Les arbres, feuilles et autres désagrement des arbres en font partie. Nous ne sommes pas responsable de l'effet la nature et ne pourrons en avoir de reproche.
* La Direction se réserve le droit de suspendre certaines prestations sans préavis.
* Les draps, les oreilles, les tapis de bains et les torchons ne sont pas fournis. Veuillez apporter vos propres serviettes.
* Taxe de séjour à votre charge (0,66 euros /jour/personne de 18 ans, tarifs 2017)

IMPORTANT

Si la location est acceptée, elle le sera pour les personnes inscrites et ne pourra en aucun cas être remplacée par des tiers. Le non respect de cette clause entraînera l'annulation du contrat et la perte de l'acompte versé lors de la réservation voir de la totalité du séjour.

- **Dépôt de garantie financière**

A titre de garantie de l'entière exécution de ses obligations et pour couvrir les risques liés à la dégradation, le vol, la perte et l'état de propreté du patrimoine mobilier et immobilier durant et à l'issue de la location, le preneur (vous et les occupant) versera à cette occasion ou au plus tard 8 semaines avant son arrivée un dépôt de garantie financière correspondant à la somme de **cinq cent euros (500 €) pour le mobilhome + cent euros (100€) pour le menage** . ***Ces chèques ne sont pas encaissés sauf en cas de dégradation(s), vol ou ménage non fait ou mal effectué.***

L'absence de versement du dépôt de garantie financière au plus tard 4 semaines avant le jour de la location constitue un manquement grave à ses obligations de la part du preneur qui entraîne la résiliation du contrat de location de plein droit, donc l'impossibilité de jouir du bien loué, au profit du bailleur qui conservera définitivement les arrhes versées, sans autres formalités.

La restitution de ce dépôt interviendra au plus tard 30 jours après la restitution des clefs, déduction faite des pertes, dégradations et frais de ménage dont répond le preneur.

INVENTAIRE 3 CHAMBRES 497

INTERIEUR : PLACARD 1	
QUANTITE	DESIGNATION
6	ASSIETTES A DESSERT
6	ASSIETTES CREUSES
6	ASSIETTES PLATES
6	BOLS
6	VERRES LONG
6	VERRES COURT
6	TASSES

INTERIEUR : PLACARD	
QUANTITE	DESIGNATION
3	CASSEROLLES
1	POELES
1	SALADIER
1	FAITOUT AVEC COUVERCLE
1	ESSOREUSE SALADE
1	PASSOIRE

INTERIEUR : TIROIR	
QUANTITE	DESIGNATION
6	CUILLERES A CAFE
6	CUILLERES A SOUPE
6	FOURCHETTES
6	COUTEAUX COUPANTS
1	OUVRE BOITE
5	USTENCILS CUISINE (louche, egoutoire et cuilliere)
1	EPLUCHE LEGUME
1	RANGEMENT COUVERT
1	TIRE BOUCHON, DECAPSULEUR

INTERIEUR : SUR LE FRIGO	
QUANTITE	DESIGNATION
1	PLANCHE A DECOUPE
1	PLATEAU

INTERIEUR	
QUANTITE	DESIGNATION
1	MICRO ONDE
1	EGOUTOIRE VAISELLE

INTERIEUR : RANGEMENT	
QUANTITE	DESIGNATION
1	BOUILLOIRE
1	GRILLE PAIN
1	BARBECUE GAZ
2	BASSINES
1	MACHINE SENSEO

MEUBLE	
QUANTITE	DESIGNATION
1	BALAI SERPILLERE
1	SEAU
1	BALAYETTE + PELLE
1	BALAI
1	TELEVISEUR + TELECOMMANDE
1	ASPIRATEUR

INTERIEUR : TOILETTE	
QUANTITE	DESIGNATION
1	BALAYETTE WC

2 X CHAMBRES ENFANTS	
QUANTITE	DESIGNATION
2 X 5 = 10	CINTRES
2 X 2 =4	COUVERTURES ENFANTS
2 X 2 =4	PROTEGE MATELAS

CHAMBRE PARENTS	
QUANTITE	DESIGNATION
1	COUVERTURES ADULTES
1	PROTEGE MATELAS

EXTERIEUR	
QUANTITE	DESIGNATION
6	CHAISES JARDIN
1	TABLE JARDIN
2	TRANSATS (BAIN DE SOLEIL)
	PINCES A LINGE
1	ETENDOIRE
1	PARASOL + PIED

PROFITEZ BIEN !!! Et relaxez-vous

Vous êtes **en vacances**